

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2020-113**SEANCE DU 22 JUIN 2020**

FB/LN/MH/CJ n° 2020/17

Objet de la délibération :

**Compte Administratif
VILLE 2019 : Approbation**

NOMBRE DE CONSEILLERS

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**Présents : **28**Pouvoir : **01**Votants : **29**

Date de la convocation :
16 juin 2020

Section de fonctionnement :

* Dépenses		7 107 412,53	
* Recettes	8 197 515,64		
* Excédent 2018 reporté	1 689 375,21		9 886 890,85

A - Excédent de fonctionnement **2 779 478,32**

Section d'investissement :

* Dépenses		2 116 998,26	
* Déficit 2018 reporté		1 174 005,05	3 291 003,31
* Recettes	2 756 856,59		

B - Déficit d'investissement **-534 146,72**

Résultat de clôture de l'exercice :

C - Excédent (A-B) **2 245 331,60**

Restes à réaliser en investissement :

Dépenses		484 298,54
Recettes	50 747,00	

D - Ecart RAR **-433 551,54**

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

Etaients présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, MARCHAND Jean-Paul, PONÇON Anne, BONNET Dominique, JOSEPH Jean, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, ROYNEL Eric, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, DOKOUROFF Sonia, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, CLAIREMBAULT Claire, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, ESTAMPE Bruno, HAMARD Roland, MARCHAND Isabelle, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Excusée : ROUZET Sylvie, pouvoir à BONVIN Béatrice

Secrétaire de séance : PONÇON Anne

Monsieur Jacques GAY, Adjoint aux finances souligne que le compte administratif 2019 VILLE a été examiné en commission des finances le 10 juin 2020

Il se présente comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200622-D2020_06_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2020

Notification : 25/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation





2020-114

Avant de passer au vote, Monsieur François BELHOMME Maire quitte la salle.

Monsieur Jacques GAY prend la présidence et soumet ledit compte aux voix.

Sur l'exposé présenté,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTANTS : 28	POUR : 24	ABSTENTION(S) : 4 B. ESTAMPE - I MARCHAND - R. HAMARD - F. PICHARD	CONTRE : /
--------------	-----------	--	------------

APPROUVE le compte administratif 2019 de la VILLE.

Fait et délibéré à Epernon, le 22 juin 2020

Le Maire,

F. BELHOMME



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200622-D2020_06_17-DE

Accusé certifié par Monsieur le Maire, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

Réception par le Préfet : 25/06/2020

Notification : 25/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

